

Initiatives ministérielles

ne infrastructure qui attirera plus d'investisseurs au bout du compte.

Nous aidons aussi à attirer, à former et à garder chez nous les chercheurs, les techniciens et les technologues qui vont constituer l'important réservoir de connaissances scientifiques et techniques spécialisées.

Merck Frosst a grandement contribué à faire de Montréal un centre d'excellence de calibre international. Elle se propose maintenant de faire de même en Colombie-Britannique.

Je tiens à souligner l'importance du rôle que la société Merck Frosst jouera dans la création d'un secteur de R-D sain en Colombie-Britannique, ainsi que rendre hommage à l'homme dont la vision des choses n'est pas étrangère à la décision de Merck Frosst d'investir sur la côte ouest.

Je parle de David Strangway, président de l'Université de la Colombie-Britannique, et de ses efforts inlassables dans la recherche d'investisseurs pour son université.

En janvier dernier, quand le gouvernement du Canada a annoncé son intention de modifier la protection offerte par les brevets dans le but d'attirer de nouveaux investisseurs, M. Strangway a communiqué avec toutes les compagnies pharmaceutiques au Canada ou presque pour leur demander de s'engager à investir dans la recherche.

Résultat: Merck Frosst s'est engagée à verser 15 millions de dollars sur cinq ans, soit près du quart de l'aide qu'elle accorde à la recherche faite à l'extérieur de la société. Les projets de R-D réalisés à l'extérieur de la société s'ajoutent au budget de recherche de la société qui est de l'ordre de 35 à 40 millions de dollars par année.

L'investissement servira surtout à la recherche et au développement sur les désordres génétiques. On compte à cet égard sur la capacité reconnue de la région de Vancouver en tant que foyer très actif de la recherche dans ce domaine.

Les chercheurs du centre de recherche biomédicale de l'Université de la Colombie-Britannique comptent parmi les 23 principaux spécialistes travaillant dans les douze établissements de recherche universitaires différents qui constituent le réseau des chercheurs sur les désordres génétiques d'un bout à l'autre du pays.

C'est seulement l'un des différents réseaux de recherche qui jouissent du financement du gouvernement du Canada, lequel représente 240 millions de dollars affectés aux réseaux de recherche reconnus pour l'excellence de leur programme. Ses responsables ont déjà annoncé des percées remarquables dans l'isolement des déficiences génétiques qui sont la cause de la fibrose kystique, de la dystrophie musculaire et de la dystrophie myotonique.

Les travaux du réseau sur les désordres génétiques ont fait avancer les connaissances sur le traitement des maladies invalidantes liées à ces désordres, et les scientifiques de Vancouver, comme le Dr Michael Hayden, continueront d'explorer de nouvelles avenues dans la recherche sur les gènes.

En passant, on a déjà présenté le Dr Hayden comme étant l'éminent chercheur à qui l'on confierait la direction de l'établissement de recherche que l'investissement de la société Merck Frosst permettrait d'établir. Cet établissement créerait probablement dix postes à la faculté de l'Université de la Colombie-Britannique.

Ces postes constituent une chance d'avancement extraordinaire pour les chercheurs du Canada qui veulent s'engager dans des travaux de R-D à la fine pointe du progrès, dans l'une des disciplines les plus stimulantes des domaines scientifiques et technologiques. La Colombie-Britannique, bien connue pour ses richesses forestières et minières, est en voie de devenir un centre de recherche sur la génétique reconnu à l'échelle mondiale.

Que faut-il à Merck Frosst pour qu'elle puisse aller de l'avant avec sa proposition d'investir 15 millions de dollars en Colombie-Britannique pour la recherche en génétique? Merck Frosst a surtout besoin de la protection accrue que prévoit en matière de brevets le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, pour pouvoir réaliser son projet d'investissement.

Je sais que les députés des deux côtés de la Chambre appuient le principe d'une augmentation de la recherche et du développement. Je sais que les députés de toutes les régions de notre pays approuveront une décision qui aidera l'Université de la Colombie-Britannique et l'ajoutera à la liste croissante des centres d'excellence canadiens dans le domaine de la recherche et du développement pharmaceutiques.

Je demanderais à tous les députés d'aider à faire en sorte que ce projet se réalise. Comment?

En prévoyant une période de protection suffisamment longue en matière de brevets de sorte que la société qui est disposée à faire ces investissements coûteux dans la recherche et le développement puisse en retirer des bénéfices grâce à une protection des brevets qui dure 20 ans.

Le projet de loi dont nous sommes saisis apporte de nouvelles possibilités aux chercheurs dans tout le Canada. Il signifie le commencement d'une nouvelle installation de recherche de niveau mondial à l'Université de la Colombie-Britannique. Il signifie une augmentation de la recherche et des investissements qui aidera à réaliser un équilibre entre les régions du Canada alors que toutes